

# UNAFORIS

Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale

## Un acteur majeur de la formation tout au long de la vie

---

La formation tout au long de la vie est un enjeu majeur pour l'avenir, notamment pour sa relation directe à l'emploi. La plupart des salariés n'effectueront pas toute leur carrière dans la même entreprise, voire dans le même métier. L'émergence d'une société de la connaissance rend nécessaire une plus grande interpénétration des temps consacrés à la formation et des temps consacrés à l'activité. La stratégie de Lisbonne dans son rapport de septembre 2007 préconise de « faciliter significativement l'accès à l'enseignement professionnel initial, d'établir des stratégies efficaces d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés ». Ces orientations définies au niveau européen, national et régional favorisent également l'émergence de la GPEC compte tenu de la pyramide des âges et de l'évolution des emplois.

### Des valeurs et des principes communs

---

L'AFORTS et le GNI, acteurs de la formation et de la recherche en intervention sociale, constatant leur adhésion à un socle de valeurs et de principes communs :

1. formation professionnelle au service de l'action sociale et des solidarités ;
2. droit à la formation professionnelle tout au long de la vie ;
3. soutien à la promotion sociale et l'accompagnement des projets professionnels des salariés ;
4. optimisation des politiques de formation des établissements adhérents ;
5. intégration des politiques de formation dans le cadre européen et international ;
6. insertion régulière et continue par la qualification de jeunes dans le champ de l'intervention sociale ;
7. garantie de la qualité des services assurés.

### Les orientations générales de la Fédération

---

1. **Œuvrer à l'inscription de l'appareil de formation (EFTS) dans l'enseignement supérieur professionnel (hors université) avec une référence au modèle HES (haute école spécialisée) (Belge et Suisse...).** Il s'agit d'inscrire les EFTS dans l'espace de l'enseignement supérieur européen et de le faire exister en France à l'exemple des écoles de commerce et d'ingénieur. Il permettrait :
  - de placer les EFTS sur un registre d'égalité avec les universités françaises ;
  - de faire reconnaître aux EFTS une capacité à délivrer des certifications aux mêmes titres que les établissements publics et privés relevant de l'Education Nationale ;
  - de créer ou d'intégrer les PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (décret du 22 mars 2007) ;
  - en outre, la mise en place d'une articulation entre formation et recherche appliquée ;
  - de faciliter l'adéquation emploi/formation professionnelle et

- favorisera l'articulation avec les politiques de développement économique et sociale des régions.
2. **Faire de la fédération un acteur majeur de la professionnalisation des métiers de l'aide à la personne** (et non pas des services). Il s'agit de :
    - conforter la place des formations de niveaux IV et V dans l'offre globale de formation en travail social ;
    - de défendre la professionnalisation des personnels des institutions sociales de manière à développer des accompagnements de qualité.La qualification, comme garantie d'accès à l'emploi, permettra de sécuriser les parcours professionnels et de favoriser la promotion sociale dans une perspective de formation tout au long de la vie.
  3. **Elaborer un système d'évaluation interne de la qualité de la formation** et d'inscrire les EFTS dans un système (externe) d'assurance qualité.
  4. **Organiser la représentation commune** au niveau national et régional des établissements de formation, et de structurer l'offre de professionnalisation en travail social au niveau national et régional.
  5. **Accompagner les mutations** organisationnelles et professionnelles auxquelles est confronté le système de formation (comme la formation de formateur).

## **UNAFORIS, c'est :**

**170** établissements de formation en travail social implantés dans **26** régions

**3 000** emplois permanents

**50 000** étudiants accueillis dans les dispositifs de formation initiale

**70 000** stagiaires accueillis en formation professionnelle continue